

PERIODIQUE TRIMESTRIEL 2022 3^e trimestre

Bureau de dépôt Bruxelles X

P 301014

Ed. resp. D. Frankignoul, 40 rue de la Charrette,
1200 Bruxelles



PB-PP|B-04265
BELGIE(N) - BELGIQUE



FEUILLET N°146

Centre Albert Marinus

Ethnologie, Patrimoine immatériel, Culture

Conseil d'administration

Olivier Maingain, président

Daniel Frankignoul, administrateur délégué et trésorier

Maurice Jaquemyns, vice-président

Pierre Vermeire, secrétaire général

Geneviève Vermoelen et Christine Verstegen, administratrices

Membre

Ariane Calmeyn

Membres d'honneur

Philippe Smits, Jean-Pierre Vanden Branden, Jacques Vlasschaert, Georges Désir (+), Gustave Fischer (+), comte Guy Ruffo de Bonneval de La Fare (+), Roger Lecotté (+) et Henri Storck (+)

Equipe du Centre Albert Marinus

- Cécile Arnould, direction

- Jean-Marc De Pelsemaeker, chargé de mission

- Julie de Hemmer Gudme, secrétariat, accueil

Feuillet du Centre Albert Marinus

Éditeur responsable, Daniel Frankignoul

Rédaction, composition, mise en page, Cécile Arnould, Jean-Marc De Pelsemaeker, Mathilde Semal.

Diffusion : 2500 exemplaires

Abonnement : 6 euros par an (4 numéros)

Compte : BE90 3100 6151 2032

Avec le soutien de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert et de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale (Francophones Bruxelles)



Sommaire

Visites guidées

- *Kidorama* 7
- *les arbalétriers de Notre Dame du sablon* 14

Rencontre avec les gardiens du Patrimoine

- Francis Sior, hoofdman des arbalétriers de Notre-Dame au Sablon 19

Expositions

- *Projet Ommegang* 23
- *100 ans du jardin Jean Massart* 29
- *Regards de femmes* 35

- Pages choisies d'Albert Marinus 38



Editorial

Du folklore au patrimoine culturel immatériel.

Albert Marinus (1886-1979) humaniste, sociologue, écrivain a consacré sa vie à l'étude et la promotion de ce qu'on appelait le folklore : les traditions collectives émanant d'une collectivité, qui se transmettent par voie orale et par imitation. Dès 1928, à Prague, au congrès de l'Institut international de coopération intellectuelle (Société des Nations), il œuvre pour la création d'une Commission internationale des Arts populaires.

En 1937, il crée la Commission nationale de Folklore qui vise à la constitution d'un patrimoine immatériel, d'une histoire de la vie populaire en Belgique. En 1947, nommé vice-président de la Commission internationale des Arts populaires (CIAP), il souligne le rôle important du patrimoine immatériel dans le rapprochement des peuples. En 1949, la CIAP devient un des membres fondateurs du Conseil international de Philosophie et des Sciences humaine de l'UNESCO. C'est dire si Albert Marinus fut à l'avant-garde de la reconnaissance de l'importance de ce que l'on appelle désormais, à juste titre, le patrimoine culturel immatériel.

Il faudra attendre 1982, pour que la conférence mondiale sur les politiques culturelles de Mexico inclue les créations anonymes, surgies de l'âme populaire, matérielles et non matérielles, dans la notion de patrimoine culturel.

En 2003, l'UNESCO définit la notion de patrimoine culturel immatériel : Les pratiques, représentations, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Transmis de génération en génération, il est recréé en permanence par les groupes en fonction de leur milieu, de leur histoire. Il leur procure un sentiment d'identité et de continuité et promeut le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine.

Ces pratiques, parfois ancestrales constituent un patrimoine à la fois solide, car ancré dans les traditions d'une communauté et pourtant éminemment fragile, car il ne doit sa pérennité qu'à la bonne volonté de ceux qui le maintiennent vivant et le transmettent. Saluons l'investissement de toutes les personnes qui consacrent leur énergie et leur temps à la survie de ces précieux héritages.

L'une des missions du Centre Marinus est la sensibilisation du public à ce patrimoine culturel immatériel. Son centre de documentation compte plus de 30.000 références, il est composé du Fond légué en 1979 par Albert Marinus (bibliothèque, publications, correspondance), enrichi de multiples publications, dont celles éditées par le Centre. Unique en Communauté Wallonie-Bruxelles il est une source précieuse d'information pour les personnes : étudiants passionnés, universitaires, auteurs, ... intéressés par ces sujets qui, loin d'être limités au caractère identitaire d'un groupe social, sont aussi de précieux outils de pluralisme culturel.

L'équipe du Centre Albert Marinus

Visite guidée de l'exposition *Kidorama, deux-cents ans de mode enfantine*

Dimanche 13 novembre à 14h

Mercredi 16 novembre à 14h

Musée Costume & Dentelle - Rue de la Violette, 12 - 1000 Bruxelles

Le projet de l'exposition Kidorama est né, il y a quelques années, de la volonté des conservatrices de mettre en valeur la riche collection de mode enfantine du musée Mode & Dentelle. Le musée compte en effet plus de 600 pièces de mode enfant, allant des robes de cérémonie sophistiquées aux vêtements les plus pratiques tels que les blouses et tabliers d'écoliers. Cela faisait pourtant vingt ans que le musée n'avait pas consacré d'exposition aux vêtements des plus-petits, qui plus est rarement montrés lors des expositions temporaires habituelles.

Le propos de l'exposition s'est construit autour de la recherche et de l'analyse du secteur de la mode enfantine actuel. En 2022, la mode pour enfants est en effet plus que jamais en expansion. Malgré la crise, le secteur se porte bien. L'offre ne cesse de se diversifier, de nouveaux labels, sites de vente en ligne et magazines spécialisés voient le jour chaque année. En se penchant sur ce phénomène, nous avons pu dégager sept enjeux qui sont devenus autant de thématiques abordées dans l'exposition : le mimétisme enfant-adulte, les stéréotypes de genre, l'importance du confort et les modèles conçus spécifiquement pour les enfants, l'intérêt grandissant de l'industrie du luxe pour le secteur, les vêtements extraordinaires et enfin l'éco-responsabilité. La mode étant avant tout un phénomène social, ces sujets permettent également de s'interroger sur la place de l'enfant et de sa personnalité au sein de la société.

Lorsque l'on s'intéresse à l'histoire de la mode enfantine, il est courant de lire que les enfants ont été habillés, durant tout le XIX^e et le XX^e siècle, comme des adultes en miniature. Nous avons souhaité débiter l'exposition en nuancant ce propos. Neuf duos de silhouettes adulte-enfant démontrent ainsi que les vêtements d'enfants ont toujours connu des adaptations pour plus de confort et de praticité. À la fin de cette première section, une vitrine est consacrée au phénomène extrême des mini-me au sein duquel parents et enfants sont habillés à l'identique. Le deuxième chapitre de l'exposition aborde la question des stéréotypes de genre dans les vêtements pour enfants. Un retour dans le temps montre que la mode non-genrée ou unisexe très en vogue aujourd'hui n'est pas une nouveauté.

Ci contre : Ensemble manteau, gilet et culotte, velours de laine côtelé et fourrure de lapin, 1935-39. Bruxelles, Musée Mode & Dentelle. (D.R. Jean-Michel Byl)

Pages suivantes : Robe, popeline de coton smockée, 1952. Bruxelles, Musée Mode & Dentelle. (D.R. Andrea Anoni)





Les usages de la robe, du pantalon ou des couleurs spécifiques pour les filles et/ou les garçons ont évolué avec le temps.

Au premier étage, l'exposition consacre une vitrine à deux modèles connaissant une longévité exceptionnelle dans l'histoire de la mode enfantine : le costume marin et la célèbre robe à smocks. À sa suite, la quatrième section est dédiée au développement d'une mode spécialisée pour les enfants à partir des années 1960 et de l'apogée du prêt-à-porter. Coupes, matières, couleurs et motifs sont alors spécifiquement pensés pour eux. Le phénomène inverse, soit l'application des codes des grandes maisons de luxe au sein de lignes enfants, est abordé dans la section suivante.

Entre le premier et le deuxième étage du musée, le visiteur découvrira une capsule pensée en collaboration avec le musée d'Ixelles. Nous avons en effet eu l'opportunité d'exposer cinq œuvres issues de leurs collections : des portraits d'enfants datant de la fin du XIX^e et du XX^e siècle. Ces œuvres magnifiques n'ont volontairement pas été commentées, offrant au visiteur une parenthèse contemplative et une réflexion ouverte autour des sujets abordés dans l'exposition.

Le deuxième étage du musée est l'occasion de découvrir les vêtements d'exception portés lors de fêtes religieuses ou privées, d'anniversaire ou de mariage. Les matières fastueuses côtoient les détails sophistiqués comme les nœuds, volants ou dentelles sur ces pièces de vêtements que les familles conservent pour plusieurs générations. Ce chapitre nous permet aussi d'aborder la question des déguisements, inévitablement associés à l'enfance et au jeu. Enfin, la dernière section de l'exposition se veut laboratoire des innovations et initiatives menées par les créateurs pour une mode plus propre et respectueuse de notre planète. La venue d'un enfant constitue souvent un déclic en terme d'impact environnemental pour les parents. De plus en plus, l'accent est mis sur le fait-main, l'upcycling, les matières éco-responsables ou la création d'un dressing minimaliste. Des pièces historiques nous montrent que ces valeurs très contemporaines étaient également la norme il y a encore quelques dizaines d'années.

Pour chaque section, nous avons souhaité faire dialoguer des pièces contemporaines, illustrant les enjeux actuels, et des pièces historiques, provenant de nos collections ou de prêteurs extérieurs, institutions muséales ou patrimoines de maisons de mode. Dans la lignée de notre politique d'acquisition globale, visant à conserver des pièces de créateurs et créatrices belges et bruxellois, et d'autant plus que la mode enfantine à la belge occupe une place particulière au sein de la scène internationale, l'exposition fut également l'occasion pour le musée d'enrichir sa collection de nouvelles pièces. Parmi celles-ci, nous pouvons notamment citer les labels Aiko, Anne Kurris, Bonjour Maurice, CRLNBSMNS et Bo(y)smans, Marine Serre ou encore Max & Lola.

Dès le début du projet, nous avons à cœur de penser l'exposition spécifiquement pour les enfants. Dès l'entrée, ils sont invités dans un parcours scénographique coloré et



Ci contre : Ensemble gilet, pantalon et ceinture, jersey synthétique, St Michael, 1960-70.
Bruxelles, Musée Mode & Dentelle, don Madame Laing. (D.R. Andrea Anoni)

ludique, pensé en cohésion totale avec le sujet traité. Les dispositifs de présentation ont également été conçus spécialement pour eux, c'est-à-dire légèrement surbaissés. L'exposition est également ponctuée de plusieurs modules pédagogiques et créatifs imaginés en collaboration avec Kneph, un collectif spécialisé dans la médiation artistique et engagée. Bien entendu, à côté de cette grande attention portée à notre jeune public, les adultes souhaitant visiter l'exposition ne seront pas en reste. Un livret avec davantage d'explications et de contenu scientifique a été rédigé spécifiquement pour eux. Kneph nous a également aidé à récolter des témoignages d'enfants bruxellois. Ces témoignages ont été à la fois intégrés dans nos réflexions et dans le parcours d'exposition. Les visiteurs pourront ainsi découvrir les opinions des enfants eux-mêmes sur leur façon de se vêtir et leur rapport à la mode.

Mathilde Semal, co-commissaire - musée Mode et Dentelles de Bruxelles

Kidorama, deux-cents ans de mode enfantine

Jusqu'au 5 mars 2023

Du mardi au dimanche de 10h à 17h

Fermé le lundi et les 1^{er} novembre, 11 novembre, 25 décembre et 1^{er} janvier

Musée Mode & Dentelle - Rue de la Violette, 12 - 1000 Bruxelles

02-213-44-50 - museemodeetdentelle.brussels

Tarifs : 8€ - 6€ - 4€ - gratuit pour les - de 18 ans et les 1^{er} dimanches du mois

Participation au frais pour la visite guidée de l'exposition *Kidorama*

Membres : 12 Euros

Seniors : 13 Euros

Autres : 14 Euros

Réservation obligatoire au 02-762-62-11

Informations : centremarinus@woluwe1200.be

Ci contre : Déguisement d'arc-en-ciel, velours et satin de rayonne, 1936. Bruxelles, Musée Mode & Dentelle, don Madame Scoufflaire. (D.R. Andrea Anoni)





Ci contre : Cible événementielle, s.d., Bruxelles, Ancien grand serment royal et noble des arbalétriers de Notre-Dame au Sablon. (Photo : D.R. J-M DP - CAM)
Pages suivantes : Pas de tir, Bruxelles, Ancien grand serment royal et noble des arbalétriers de Notre-Dame au Sablon. (Photo : D.R. J-M DP - CAM)

Ancien grand serment royal et noble des arbalétriers de Notre-Dame au Sablon

Visite exceptionnelle

Vendredi 9 décembre à 18h

Rendez-vous sur place : Rue Saint-Ghislain, 19 A - 1000 Bruxelles

Nous vous proposons une visite unique à la découverte des traditions de la plus ancienne guilde d'arbalétriers de Bruxelles. Gardiens de cette tradition historique, les compagnons perpétuent la pratique séculaire du tir à l'arbalète. Ils ouvrent exceptionnellement les portes de leur salle de tir, l'occasion de découvrir les spécificités de cette pratique ancestrale et, si vous le souhaitez, de vous essayer au maniement de l'arbalète. Photos et documents d'archives, objets anciens, une partie muséale invite à se plonger dans l'histoire de l'Ancien grand serment royal et noble des arbalétriers de Notre-Dame au Sablon.

C'est au début du XII^e siècle qu'ont dû apparaître les premiers corps d'arbalétriers. D'après la tradition, c'est en 1213 que la confrérie du Grand serment ou Gilde de l'arbalète, *de Groot Gulde*, fut instituée sous la protection de Notre-Dame et de Saint-Georges.

De corporation militaire au service de la Ville de Bruxelles la guilde devint Serment sous le duc de Brabant Henri I^{er}, il exige dès lors leur engagement à défendre sa personne, ses intérêts et la ville. Aujourd'hui encore, lors de leur entrée au sein de la corporation, les compagnons jurent fidélité, à la fois au Souverain et à la Ville de Bruxelles. La guilde, reconnue comme troupe d'élite, devait aussi, en cas de trouble ou d'incendie, se réunir au premier signal du tocsin, afin d'aider les pompiers de la ville, en maintenant le peuple à distance et en prévenant les pillages.

Depuis toujours, la guilde a un double caractère : civil et religieux. Ce dernier fut accentué en 1304 par la construction de la Chapelle Notre-Dame au Sablon qui est toujours le cadre des événements importants de la guilde : la remise des colliers aux nouveaux "Roys de tir", la messe d'obit en mémoire des compagnons décédés et la prestation de serment des nouveaux compagnons. Elle se fait en présence du représentant de S.M. le roi, qui est, historiquement, le grand-maître des arbalétriers. Le rituel est ancré dans l'histoire, le serment se prête toujours à la personne du duc de Brabant (titre du prince héritier et futur roi).

Une ordonnance signée le 4 mai 1381, par Jeanne, duchesse de Brabant, et par son époux Wenceslas, organise la guilde des arbalétriers – appelée la Grande guilde *Groot Gulde*. Quelques temps plus tard, le nombre croissant d'arbalétriers entraînera la division du Grand serment des arbalétriers de Notre-Dame et la création du Serment de Saint-Georges.

L'histoire des arbalétriers de Bruxelles est intimement liée à celle de l'Ommegang. Au milieu du XIV^e siècle, ils se voient confié par le duc Jean III de Brabant la protection d'une statue miraculeuse



de la Vierge dite Notre-Dame à la Branche, apportée d'Anvers. Celle-ci prend place dans la chapelle du Sablon, dédiée aux arbalétriers. En son honneur ils organisent une procession : l'Ommegang. L'église de Notre-Dame au Sablon, qui remplacera plus tard la chapelle, comporte de nombreux témoignages des liens qui unissent le Serment des arbalétriers avec l'édifice.

La période de la révolution française verra l'interdiction des guildes d'arbalétriers. Elles renaissent timidement sous le régime hollandais. Celle de Notre-Dame au Sablon sera rétablie le 1^{er} juin 1852, par S.M. le roi Léopold I^{er}, en qualité d'héritière directe et légitime du Grand Serment de l'Arbalète. Elle est devenue société royale en 1853 et fût anoblée en 1858. Sa devise est *Deus et Patria*. Le cri de guerre de ses compagnons : "Mieux vaut mourir que trahir". Son symbole : le pélican.

Participation aux frais pour la visite de l'ancien Grand Serment royal et noble des Arbalétriers de Notre-Dame du Sablon

Membres : 10 Euros

Seniors non membre : 12 Euros

Autres : 14 Euros

Réservation indispensable : Centre Albert Marinus : 02-762-62-11



Blason d'arbalétrier de Francis Sior. (D.R. J-M DP - CAM)

Francis Sior

Hoofdman de l'Ancien grand serment royal et noble des arbalétriers de Notre-Dame au Sablon

Francis Sior nous reçoit dans le local de tir, situé à deux pas de la place du Jeu de Balle, où la guilde est installée depuis 1989. Un lieu à la fois chargé d'histoire et très convivial où les compagnons se réunissent chaque semaine pour perpétuer la tradition du tir à l'arbalète.

CAM : Quel est votre fonction au sein de la guilde?

F.S. : Le titre de hoofdman, qui veut dire homme de tête, est l'équivalent de président. Mon rôle est de veiller à la bonne organisation des activités et au respect des traditions. Bien sûr cela a évolué depuis le XIII^e siècle, mais nous essayons que nos membres soient dans la lignée des traditions de l'Ancien grand serment royal et noble des arbalétriers de Notre-Dame au Sablon, héritier de la *Groote Gulde* de Bruxelles, l'une des plus anciennes guildes de Belgique. Il y a des principes à respecter, nous attendons de nos membres qu'ils soient assidus, qu'ils s'investissent dans le fonctionnement de la guilde, participent à l'organisation des activités et veillent à la transmission de nos traditions.

Passionné de tir à la carabine au fusil et au pistolet, j'ai eu envie de découvrir le tir à l'arbalète. Je suis devenu membre de la guilde en 1996 et j'ai prêté serment comme compagnon en 1999. J'ai été secrétaire, puis vice-président, et j'ai été élu hoofdman au décès du précédent président, en mars 2009. L'élection a lieu tous les 4 ans.

Quel est le parcours pour devenir compagnon arbalétrier?

Toute personne peut venir essayer les différentes disciplines de tir. Si elle s'intéresse vraiment à l'activité et à envie de rentrer dans la guilde, elle peut devenir membre. On lui attribue deux parrains qui sont déjà compagnons et qui la guide et lui explique les traditions.

Si le candidat le souhaite, en concertation avec ses parrains et le comité, il peut passer au stade suivant celui d'agrégé. Pour devenir compagnon, le candidat doit être élu à la majorité de tous les compagnons. Il y a généralement un an entre chaque stade pour s'assurer de la motivation. Les nouveaux compagnons de l'année prêtent serment lors de la messe annuelle de la guilde qui a lieu le jeudi de l'Ascension dans notre église Notre-Dame au Sablon.

Quelles sont les disciplines?

Il y a classiquement quatre disciplines. Trois tirs à l'horizontal à 6 mètres, 10 mètres et 20 mètres, et un tir vertical sur un mât de 36 mètres.

Notre local dispose de pas de tir pour les trois distances à l'horizontal. Le tir vertical est moins pratiqué car malheureusement il n'y a plus de mât de tir à Bruxelles, nous sommes obligés d'aller tirer chez nos collègues de la Koninklijke Balboogmaatschappij Sint-Servatius à Alost.



Ce tir vertical, appelé *balboog*, est particulier car ce sont des arbalètes à balles. Il existait autrefois de nombreux groupes de tir à Bruxelles, arbalétriers, archers et arquebusiers, qui s'entraînaient dans des arrière-salles de cafés. Mais ces pratiques ont disparus au fil du temps, au début du XX^e siècle plusieurs associations ont rejoint la guilde des arbalétriers et nous perpétuons certaines de leurs traditions. C'est en souvenir des arquebusiers que le *balboog* se tire avec des billes de plombs sur une cible à 36 mètre de haut, qui est entourée d'une cage pour éviter que les balles ne se perdent.

Nous avons un autre tir qui est aussi un hommage aux arquebusiers, et se pratique à la carabine : le Cheval d'argent. Un panneau rectangulaire est fixé à un support grâce à des pipes en terre placées tout autour, comme celles utilisées pour les tirs forains. On tire à tour de rôle pour casser les pipes et le premier qui fait tomber le panneau a gagné.

Quelles sont les compétitions organisées le Serment?

Chaque guilde organise, en interne, le tir des Roys pour chacune des 4 disciplines. Cela se déroule une fois par an, fin avril-début mai. On tire sur une cible spéciale dont le centre est une petite pointe en métal, comme une balle à blanc dans laquelle on met une amorce.

La tête est très petite et dépasse à peine. Tous les candidats au titre de Roy tirent à tour de rôle. Si personne ne parvient à toucher la pointe, on la fait sortir un peu plus jusqu'à ce qu'un arbalétrier parvienne à déclencher l'amorce. Il est alors déclaré Roy de l'année pour cette discipline. Si plusieurs personnes réussissent, il y a un tir de barrage sur une cible ordinaire et celui qui fait le meilleur tir est le gagnant.

On est Roy pour une année, la cérémonie de remise des colliers de Roy se déroule lors de la messe des arbalétriers.

Si on est Roy trois années consécutives, dans la même discipline, on devient empereur et le titre est alors octroyé à vie, mais on ne peut plus participer au tir du Roy dans cette discipline-là. Il y a déjà eu des empereurs aux tirs à 3 mètres, 6 mètres et 20 mètres mais jamais au *balboog*, le tir vertical.

Personnellement j'ai été Roy deux fois au *balboog* et trois fois au tir à 20 mètres mais, hélas, pas trois années de suite.

Nous organisons également le tir du *Katuit* : qui se pratique à l'horizontal, au lieu d'une cible classique, on tire sur une petite cible sur laquelle on fixe des plumes; appelée oiseau, ou perroquet ou papegai, on utilise alors des flèches à bout plat.

Certains compagnons participent aussi aux championnats de Belgique, aux tournois organisés par les diverses guildes, le nôtre à lieu en juillet sur la Grand Place. Nous faisons aussi des démonstrations, notamment lors des festivités du 21 juillet.

L'occasion pour le grand public de découvrir cette discipline ancestrale dont l'Ancien grand serment royal et noble des arbalétriers de Notre-Dame au Sablon, préserve la mémoire.

Infos : <https://arbaletrierdusablon.wixsite.com/arbaletrierdusablon>

Ci contre : Francis Sior, hoofdman de l'Ancien grand serment royal et noble des arbalétriers de Notre-Dame au Sablon. (D.R. J-M DP - CAM)



Projet Ommegang

Jusqu'au 30 octobre 2022

L'exposition, présentée par le Centre Albert Marinus au Musée de Woluwe, illustre une page marquante de l'histoire de l'une des plus anciennes traditions belges : la recréation du cortège de l'Ommegang de Bruxelles en 1930, dans le cadre des festivités organisées pour célébrer le centenaire de l'indépendance de la Belgique.

XIV^e siècle : les origines

L'Ommegang de Bruxelles, aujourd'hui célébré chaque année fin juin-début juillet, voit ses origines remonter au milieu du XIV^e siècle.

Si la date de 1348 a longtemps été avancée comme étant celle du premier Ommegang, les historiens s'accordent aujourd'hui plutôt sur la date de 1356.

Il commémore l'arrivée à Bruxelles d'une statue de la Vierge miraculeuse dite Notre-Dame à la branche, amenée par voie fluviale depuis Anvers par Béatrice Soetkens, une dévote à qui la Vierge serait apparue en songe pour lui confier cette mission.

La confrérie des arbalétriers, milice de l'époque, fût chargée d'accueillir la précieuse statue et d'assurer sa protection, ils l'installèrent dans leur chapelle située au Sablon et une procession fût organisée pour lui rendre hommage. L'Ommegang (qui signifie marcher autour, faire le tour, en néerlandais) était né.

Il a constitué, pendant plusieurs siècles, un des moments phares dans la vie de la cité.

Mais après avoir connu des évolutions diverses, le cortège disparaît après l'édition de 1785.

Il restera longtemps un brin de nostalgie dans l'esprit des Bruxellois au souvenir de cet événement prestigieux...

Dès 1926, le Grand serment royal et de Saint-Georges des arbalétriers envisage de célébrer son 550^e anniversaire en 1931, s'appuyant sur l'ordonnance signée le 4 mai 1381, par Jeanne, duchesse de Brabant, et par son époux Wenceslas, qui marque la reconnaissance du Grand serment des arbalétriers de Notre-Dame et la naissance du Petit serment de Saint-Georges.

Les membres du Grand serment informent le collège de la Ville de Bruxelles de leur souhait, pour fêter cet anniversaire, de recréer l'Ommegang. Une aspiration partagée par l'abbé François Desmet, vicaire de l'église du Sablon, mais il trouve plus intéressant que la recréation de ce fastueux cortège se fasse en 1930, dans le cadre des festivités organisées pour commémorer le centenaire de l'indépendance de la Belgique. L'idée est retenue, un comité est mis en place et demande le patronage du roi Albert.

Albert Marinus, alors directeur du Service de recherches historiques et folkloriques de la province de Brabant, est sollicité pour participer à l'élaboration de ce projet de grande envergure. La société de l'Ommegang voit le jour en 1928, un nouveau comité est créé, composé de Guillaume Des Marez (archiviste de la Ville de Bruxelles), Emile Vauthier (Académie d'Ixelles), Leo Van Puyvelde (nouveau directeur des musées royaux des Beaux-Arts de Belgique) et Ernest

Closson (conservatoire de Bruxelles), tous membres du précédent comité, auxquelles s'ajoutent entre autres - Jean Capart (musée du Cinquantenaire), les peintres Constant Montald et Frans Coppejans, l'homme politique Paul De Mot. L'abbé Desmet est élu président et Albert Marinus devient secrétaire adjoint.

De nombreuses discussions ont lieu pour définir la composition du cortège. Après un vote secret du comité, c'est finalement l'idée défendue par Albert Marinus qui emporte l'adhésion : s'inspirer de l'Ommegang organisé en 1549 en l'honneur de l'empereur Charles Quint, venu présenter son fils, l'Infant Philippe, futur Philippe II d'Espagne.

Juan Calvete de Estrella historien, humaniste et poète espagnol, qui est également le précepteur de l'Infant, a en effet laissé un récit très imagé de cette cérémonie qui constitue une source précieuse d'informations.

Albert Marinus s'inspire aussi d'autres sources historiques et iconographiques, dont cinq tableaux du peintre Denis Van Alsloot qui illustrent l'Ommegang organisé en 1615 en l'honneur des archiducs Albert et Isabelle, et restituent en détail le cortège, montrant tout le faste déployé par la bourgeoisie et les autorités bruxelloises pour l'occasion.

24 artistes renommés

Albert Marinus ayant défini la composition et l'ordre du cortège, il reste à réaliser les costumes, qui sont les éléments principaux du cortège, les bannières, les drapeaux, les chars et autres éléments constitutifs du défilé.

Il fait appel à son ami, Constant Montald, figure reconnue de l'art belge, professeur à l'académie des Beaux-Arts de Bruxelles... et voisin d'Albert Marinus à Woluwe-Saint-Lambert, grâce à qui il obtient la collaboration de vingt-trois artistes, peintres, sculpteurs, architectes et décorateurs, pour réaliser les dessins préparatoires.

Ces artistes, dont bon nombre connaissent une certaine célébrité académique, s'attellent à la tâche et se partagent les différentes sections du défilé. Il s'agit de Winand Aerts, les frères Eugène, Jean et Jules-Marie Canneel, Paul Cauchie, Gisbert Combaz, Jean Delville, Joseph Dierickx, Lucien Hoffman, Maurice Langaskens, Maurice Lefebvre, Armand Massonet, Charles Michel, Albert Philippot, Oswald Poreau, Jean Ransy, Michel Sterckmans, Camille Marc Sturbelle, Charles Van Roose, Jean Winance. Deux femmes participant aussi à cette aventure artistique, Marthe Herdies (soeur des frères Canneels) et Jeanne Desguin.

James Thiriar, qui était en charge des costumes au théâtre de la Monnaie durant les années 1920 et en a dirigé l'atelier de confection, est chargé de superviser et coordonner la préparation des costumes et des accessoires. Constant Montald assure la direction artistique du cortège.

Il reste aujourd'hui près de deux cents dessins réalisés pour la recreation de l'Ommegang de 1930, ils présentent l'ordre du cortège, les chars, les oriflammes, les fanions et les bannières, et surtout les nombreux costumes et accessoires qui ont contribué à l'authenticité du cortège.

Ci-Contre : Vue de l'exposition *Projet Ommegang* (D.R. J-M DP - CAM)



La conservation de ce précieux patrimoine a été confiée depuis 1997 au Centre Albert Marinus qui en assure la préservation mais aussi la promotion. C'est à son initiative qu'une belle sélection de ces réalisations est dévoilée au public.

Découvrir les dessins originaux

L'exposition *Projet Ommegang* met, en effet, à l'honneur le formidable travail réalisé par les artistes, en présentant près d'une centaine de ces dessins réalisés en 1929.

Ils sont accompagnés de nombreux objets historiques et documents originaux datant de l'époque : costumes bien entendu, mais aussi bannières, hallebardes, arbalètes, affiches, programmes, partitions, instruments de musique recréés fin des années 20 sur le modèle d'instruments médiévaux ... qui complètent la scénographie pour mettre en lumière la qualité du travail graphique réalisé pour la préparation de ce formidable projet que fût la recréation de l'Ommegang en 1930.

Quelques créations de l'artiste bruxellois Phil Van Duynen ajoutent un regard contemporain et pertinent sur ce cortège aux origines millénaires.

Le catalogue raisonné

L'ouvrage *Projet Ommegang*, dirigé par Jean-Paul Heerbrant, historien, spécialiste reconnu de l'Ommegang et édité par le Centre Albert Marinus en parallèle de l'exposition, constitue l'inventaire des dessins originaux de 1930 qui ont été préservés. Outre une introduction historique, l'ouvrage comprend les biographies succinctes des 24 artistes, l'inventaire des dessins conservés ainsi que les reproductions de chacune des pièces.

Il est disponible au musée de Woluwe ou sur demande. (500 exemplaires - 250 pages - 35€).

Exposition *Projet Ommegang*

Musée de Woluwe - rue de la Charrette, 40 - 1200 Woluwe-Saint-Lambert

Jusqu'au 30 octobre 2022

Du mercredi au dimanche de 13h à 17h

Entrée libre.

Visites guidées :

Maximum 15 personnes, sur réservation 02-762-62-11

Participation aux frais pour la visite guidée :

Membres : 2 Euros

Autres : 5 Euros

Gratuit pour les groupes scolaires et les personnes en situation de handicap.

Informations : centremarinus@woluwe1200.be - www.albertmarinus.org



Ci-Contre : Vue de l'exposition *Projet Ommegang* avec buste d'Albert Marinus et affiche de l'Ommegang de 1930 par Constant Montald. (D.R. J-M DP - CAM)

LE JARDIN MASSART

UN JARDIN BOTANIQUE POUR TOUS

100
ANS

fig. 1
Sarracenia

fig. 2
Ausculabulum



Le jardin Jean Massart

Situé en bordure du site du Rouge-Cloître, le jardin botanique Jean Massart est un havre de biodiversité entre ville et forêt, ses collections vivantes comprennent près de 2000 espèces végétales. L'Université Libre de Bruxelles y développe des activités d'enseignement universitaire, de recherche et de sensibilisation du public aux sciences botaniques.

Le jardin fait l'objet d'un arrêté de classement pour son intérêt scientifique et esthétique, il est protégé en tant que zone Natura 2000. Alors que l'on célèbre, en 2022, le centenaire de sa création, le site a bénéficié d'un vaste plan de rénovation et de modernisation.

Un savoir millénaire

"Que ton aliment soit ton remède" conseillait Hippocrate, le père de la médecine, quatre siècles avant notre ère. Propriété antiseptique du thym, vertu digestive de la menthe, qualité apaisante de la passiflore... les facultés curatives des plantes constituent un savoir ancestral essentiel qu'il y a lieu de préserver et d'enrichir.

Chine, Mésopotamie, Egypte, on trouve trace de l'utilisation des plantes médicinales, dans de nombreuses civilisations anciennes. Des connaissances longtemps transmises de manière orale, de génération en génération.

Malgré le symbolisme et l'empirisme qui accompagnent ces pratiques et ces savoirs populaires traditionnels, on constate que les étapes qui ont conduit à leur connaissance procèdent souvent selon la même méthode que la démarche scientifique : expérimentation, résultat, interprétation. Les études ethnobotaniques démontrent d'ailleurs, toute la cohérence de ces connaissances par rapport aux usages actuels en phytothérapie.

Les plantes médicinales constituent, aujourd'hui encore, la base de nombreux produits phytothérapeutiques. Selon les études de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) 28 % des plantes dans le monde sont répertoriées comme ayant un usage médicinal reconnu.

Du jardin éthologique au jardin botanique universitaire

En 1922, Jean Massart (1865-1925), professeur de botanique à l'Université Libre de Bruxelles et pionnier de la conservation de la nature en Belgique entame la création d'un petit jardin botanique expérimental sur un lieu de promenade très connu des bruxellois au début du XX^e siècle : l'ancien prieuré du Rouge-Cloître dont la fondation remonte au Moyen Âge, situé en bordure de la forêt de Soignes.

Le botaniste choisit un concept original : développer un jardin éthologique qui présente les principaux milieux naturels du pays, constituant une sorte de Belgique biologique miniature. Attentif à l'esthétique, et souhaitant intéresser un large public, il fait appel à l'architecte paysagiste Jules Buysens (1872-1958) pour aménager le site.



Jean Massart dans son jardin, s.d. (D.R.)

En 1925, au décès de Jean Massart, ses amis et collaborateurs fondent l'asbl Jardin expérimental Jean Massart pour poursuivre son œuvre, mais en 1939, l'association est dissoute faute de moyens, c'est l'ULB qui reprend la gestion du jardin.

Entre temps, le site a continué à évoluer, un jardin d'expérimentation scientifique, un jardin d'expérimentation horticole et une roseraie ont été créés. Des groupes de maisons ouvrières et une villa, présentes sur le site, ont été aménagées et agrandies pour accueillir les activités scientifiques et didactiques. Après la Seconde Guerre mondiale, de nouveaux bâtiments fonctionnels ont été construits.

Dans les années 60, Paul Duvigneaud (1913-1991) botaniste, professeur à l'ULB, à la faculté des sciences agronomiques de Gembloux et à l'université de Paris-Diderot, pionnier dans le domaine de l'écologie, réoriente en partie les priorités. Il choisit d'abandonner l'entretien du jardin éthologique et de le laisser évoluer librement. Il crée un jardin de l'évolution, régulièrement mis à jour en suivant les découvertes scientifiques.

Hélas, en 1971 la construction de l'autoroute Bruxelles-Namur, ampute le jardin, le privant d'une vaste zone qui était occupée par la roseraie, le jardin d'expérimentation horticole et de l'ancienne villa.

Depuis 2009, la gestion du jardin botanique Jean Massart est assurée par l'agence régionale bruxelloise Bruxelles Environnement, en collaboration avec l'ULB qui y poursuit des activités universitaires et en assume la responsabilité scientifique. L'ULB y développe des activités d'enseignement universitaire, d'expérimentation et de recherche et de sensibilisation du public aux sciences botaniques.

Un jardin rénové et interactif

Pour redonner tout son lustre à ce site centenaire de vastes travaux de réaménagements ont été réalisés. L'ensemble des chemins ont été redessinés sur base des plans historiques et le revêtement de sol unifié pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite. Pour mieux sensibiliser et informer le public, un parcours didactique a été aménagé, emmenant les visiteurs de la zone humide à la collection de plantes médicinales, en passant par l'arboretum et le jardin évolutif.

Des innovations technologiques de réalité augmentée ancrent le jardin dans la modernité. Une application accessible via smartphone et des QR codes permettent en effet de découvrir de nombreuses informations tout au long de deux parcours interactifs. L'application permet une balade sonore, guidée par des spécialistes du site, tel un architecte paysagiste, un médecin phytothérapeute ou un botaniste, qui en dévoilent les multiples spécificités.

Une large diversité de sujets de recherche et d'études

Situé sur un terrain de 4,5 ha, le jardin botanique Jean Massart est composé de plusieurs espaces dédiés à la recherche scientifique et à l'enseignement universitaire.

- Le jardin des plantes médicinales et aromatiques est l'un des plus riches de Belgique. Il regroupe les espèces en 27 parcelles selon la substance active qu'elles partagent.
- Le jardin de l'évolution, unique à Bruxelles, compte plus de 600 espèces de plantes à

fleurs qui illustrent l'évolution de la diversification des plantes et fleurs depuis 150 millions d'années. Les plantations sont rassemblées par famille, suivant les grandes lignes de l'évolution, depuis les types primitifs (comme le magnolia) jusqu'aux types les plus évolués (comme la marguerite).

- Le jardin des plantes cultivées présente une classification, selon leur utilisation, des plantes domestiquées par l'Homme, accompagnées de leurs ancêtres sauvages.
- Le verger présente des variétés anciennes de poiriers, pommiers, pêchers, pruniers, et cerisiers.
- L'arboretum comporte une large variété d'essences exotiques et de nombreux conifères.
- Des études sont réalisées sur des parcelles expérimentales par le Laboratoire d'écologie végétale et biogéochimie, notamment sur les espèces exotiques envahissantes et sur les plantes résistantes aux pollutions par les métaux lourds.
- Le jardin comporte également une zone humide, où l'on peut observer de nombreuses plantes de nos régions : fougères, iris jaune, grande prêle, phragmite, menthe aquatique, ... qui se développent spontanément autour des sources, des mares et des étangs.

Une microfaune très diversifiée

Le développement des végétaux dépend aussi de la biodiversité de la faune et notamment de cet univers miniature fourmillant composé de mille-pattes, d'araignées, de cloportes... celui des arthropodes (arthropode : pieds articulés, du grec du grec *arthron* : articulation et *podos* : pied, animaux ayant un squelette articulés). Depuis 2015, le jardin botanique Jean Massart accueille le projet *Citizens Scientists* – science participative – lancé par l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique. Ce projet regroupe des citoyens passionnés par les sciences et des chercheurs européens dans le but d'inventorier la faune en arthropodes. L'objectif était d'identifier 1000 espèces. En 2022, plus de 3.500 espèces d'arthropodes ont été recensés... preuve de la belle biodiversité qui existe aux portes de Bruxelles!

Accessible au public toute l'année, le jardin botanique Jean Massart est un lieu d'intérêt et de promenade agréable. Il fait partie du réseau des Musées de l'ULB.

Jardin botanique Jean Massart

Chaussée de Wavre, 1850 - 1160 Auderghem.

02-650-91-65. www.ulb.be/jardinmassart

Le jardin est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Regards de femmes

Astrid Ullens de Schooten fête les dix ans d'une aventure qui a commencé en 2012, lorsqu'elle a décidé de créer la Fondation A implantée dans un quartier populaire de Bruxelles anciennement voué à l'industrie. Poussée par la volonté de partager sa passion pour la photographie, plutôt solitaire jusque là, elle mit sur pied un lieu de rencontre, d'éducation et de transmission dans le but de réapprendre au public à voir, à regarder. "Une seule image rassemble en elle-même bien plus qu'un long discours".

Dans un contexte de redéfinition du féminisme, toujours trouble pour la situation des femmes à travers le monde, la Fondation A présente, sous l'intitulé *Regards de Femmes*, un choix de photographes réunies pour témoigner de leurs engagements. Plusieurs d'entre-elles ne sont plus là, mais leurs visions éclairent toujours le monde d'aujourd'hui. Elles soulignent ce qui agite et réunit, elles dénoncent ou simplement constatent l'état du monde dans lequel elles vivent. Un état d'esprit commun oscillant entre devoir de mémoire, communautarisme, souvent loin du politiquement correct. L'œil est avisé, quelque peu critique, voire provocateur.

Cet événement rassemble sous le commissariat de Béatrice Andrieux des œuvres de : Yolanda Andrade, Luz María Bedoya, Kattia García Fayat, Graciela Iturbide, Adriana Lestido, Paz Errázuriz, Diane Arbus, Helen Levitt et Lisette Model, Andrea Geyer, Ursula Schulz-Dornburg, les travaux du couple Gabriele et Helmut Nothhelfer exposés pour la première fois, Francesca Gardini, Moyra Davey, Zoe Leonard, Martha Rosler, Jo Ractliffe, Tarrah Krajnak, et enfin le travail de l'immense portraitiste américaine Judith Joy Ross, montré lors de l'ouverture de la Fondation A.

Ces clichés issus de sa collection mettent en lumière le point de vue de ces artistes internationales qui tracent un chemin vers d'autres perspectives et leur place dans la collection.

D'après Astrid Ullens de Schooten

Regards de Femmes - Fondation A
Avenue van Volxem, 304 - 1190 Bruxelles
24 septembre au 18 décembre 2022
Du mercredi au dimanche de 13h à 18h
02-502-38-78
info@fondationastichting.be
www.fondationastichting.com

Ci-contre, Gabriele und Helmut Nothhelfer, *Mädchen mit Gipsmaske*, Berlin, 1983.
(D.R. Gabriele und Helmut Nothhelfer)





Ci-dessus : Kattia García Fayat, La boda, La Habana, 1988-1989. (D.R. Kattia García Fayat)

Le folklore et la vie sociale

Il doit y avoir une raison profonde pour que les faits folkloriques se conservent et vivent. Et cette raison est peut-être historique, puisqu'il en fut ainsi de tout temps, mais elle reste actuelle puisque ces faits folkloriques continuent à vivre. Aussi le folkloriste ne doit-il pas se contenter de retracer l'histoire des faits, l'histoire qui au dire de Montesquieu "n'est qu'un ensemble de récits faux, à propos de faits vrais", mais il doit s'efforcer de comprendre le rôle des faits dans la vie actuelle. Dès lors le folklore est sociologique, les faits folkloriques sont des faits sociaux.

Quand nous faisons cette constatation, on nous répond : "vous n'avez rien inventé". Nous ne prétendons pas avoir trouvé que les faits folkloriques ont un aspect sociologique, mais nous constatons que ceux qui ont fait cette découverte, après l'avoir faite se remettent à rechercher l'origine des faits, à rétablir leur filiation et cessent absolument de les étudier en tant que faits sociaux. C'est la raison pour laquelle nous insistons tant sur la nécessité d'étudier le folklore comme on étudie tout autre phénomène social, par les mêmes méthodes. A tant insister sur ce point se borne notre mérite, si toutefois il y a mérite à cette obstination.

Nous voudrions, dans cet essai, tâcher de faire apparaître l'aspect sociologique des faits, car nous constatons qu'en général, ceux qui aujourd'hui se complaisent à répéter que le folklore est sociologique, ne semblent pas avoir compris en quoi il l'est. Comme il devient d'assez bon ton d'accueillir favorablement l'idée du rôle social du folklore, tâchons de montrer ce qu'il y a de social.

Nous prétendons que si des faits n'ont pas une utilité dans la vie courante, ils disparaissent. S'ils persistent, bien qu'ils semblent évoquer des conceptions surannées, c'est qu'ils ont encore une raison d'être dans l'esprit de ceux qui y sont acteurs. Ils répondent à un besoin, ils jouent un rôle, ils remplissent une fonction. Cette fonction peut répondre à un besoin individuel ou s'imposer comme une nécessité par le fait qu'on appartient à un milieu social déterminé. Peu importe leur ancienneté, peu importe leur lieu d'origine; leur rôle social actuel est généralement tout à fait indépendant de leur ancienneté ou des traces d'influences étrangères qu'ils révèlent. Telle est la constatation essentielle à faire en tout premier lieu.

Essayons donc, en nous appuyant sur des exemples, de faire apparaître le rôle social du folklore.

Albert Marinus, extrait, *Le folklore et la vie sociale*, pages 11 à 13, Bruxelles, 1941.

Texte issu d'une conférence donnée en mai 1938 à la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire.

Devenez membre du Centre Albert Marinus

Soutenez le Centre Albert Marinus en participant aux activités qu'il organise.

La cotisation de membre adhérent donne droit à des réductions pour toutes les activités organisées par notre association.

En outre, les membres de l'association reçoivent pendant un an notre bulletin d'information trimestriel.

Abonnement à la revue uniquement : 6 Euros

Cotisations annuelles :

Membre adhérent habitant la commune : 10 Euros

13 Euros (ménage)

Membre adhérent : 12 Euros

15 Euros (ménage)

Membre de soutien : à partir de 25 Euros

Compte du Centre Albert Marinus a.s.b.l. :

BE90 3100 6151 2032

(Communication : cotisation ou abonnement 2022)

Notre association et son centre de documentation sont à votre disposition du mercredi au vendredi de 9h à 17h sur rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter!

Centre Albert Marinus a.s.b.l.

Rue de la Charrette, 40 - 1200 Bruxelles

Tél./ Fax : 02-762-62-14

Courriel : centremarinus@woluwe1200.be

Ce trimestriel est édité avec le soutien de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert, de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale (Francophones Bruxelles). L'éditeur responsable est Daniel Frankignoul (40 rue de la Charrette - 1200 Woluwe-Saint-Lambert).

En quatrième de couverture : Cible d'un pas de tir, Bruxelles, Ancien grand serment royal et noble des arbalétriers de Notre-Dame au Sablon. (Photo : J-M DP - CAM)

